

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.148

L'An deux Mille Treize, le 5 septembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 août 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 août 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, Mme MONJOIN, M. PRUDENCIO, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DESCHANP représentée par Mme SERRE  
Mme DOUMECQ représentée par Mme PELTIER  
M. MERLE représenté par M. DENIS  
M. PAVON représenté par M. GIRAUD

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. REVOLAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 31

Madame Eva ROY a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Création d'une commission municipale "Cimetières" et désignation des membres

RAPPORTEUR : M. LE DÉPUTÉ-MAIRE

VOTE : UNANIMITE

Il vous est proposé de créer une commission municipale "Cimetières" et de fixer à 6, le nombre de ses membres.

Cette commission traitera toutes les questions relatives aux cimetières et suivra tout projet d'aménagement, dont, notamment le projet d'agrandissement du cimetière Monperrier.

Conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivité Territoriales, la composition des commissions municipales doit respecter le principe de la représentation proportionnelle, pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein du Conseil Municipal.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- de créer une commission municipale "Cimetières" et de fixer à 6, le nombre de membres la composant.

#### DESIGNE

- comme membres de la commission municipale "Cimetières" :

- Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON
- Mme Marie-José DOUMECQ
- Mme Huguette MONJOIN
- Mme Nelly SERRE
- M. Didier BESSON
- M. Jean-Michel DENIS

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 9 septembre 2013

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD